

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juillet 2013

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1179)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE854

présenté par
M. Goldberg, rapporteur

ARTICLE 19

A la quatrième phrase de l'alinéa 2,

Substituer aux mots :

« la personne a été orientée »,

Les mots :

« le demandeur a été orienté ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision